



HAL
open science

Catastrophisme en écologie : le double statut narratif de la peur

Nataly Botero

► **To cite this version:**

Nataly Botero. Catastrophisme en écologie : le double statut narratif de la peur. Alessandro Zinna, Ivan Darrault-Harris (éds.), Formes de vie et modes d'existence 'durables', Collection Actes, Toulouse, Éditions CAMS/O, p. 41-65, , 2017, 979-10-96436-00-2. hal-03126063

HAL Id: hal-03126063

<https://hal.science/hal-03126063v1>

Submitted on 10 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catastrophisme en écologie : le double statut narratif de la peur

Nataly BOTERO

Pour citer cet article :

Botero, Nataly, « Catastrophisme en écologie : le double statut narratif de la peur », in Zinna A. et Darrault-Harris I. (éds), *Formes de vie et modes d'existence 'durables'*, Collection Actes, Toulouse, Éditions CAMS/O, p. 41-65, [En ligne] <http://mediationsemiotiques.com/ca_9468>.

Résumé. Les atteintes environnementales générées par les activités humaines révèlent que notre puissance est à la mesure de notre vulnérabilité. Notre devenir en tant qu'espèce se trouve alors compromis par les possibles catastrophes à venir : réchauffement climatique, extinction massive des espèces, raréfaction des ressources, dégradation généralisée de la biosphère. La durabilité, devenue un axiome liminaire dans nos sociétés actuelles, est lestée d'une charge dysphorique observable à travers un registre catastrophiste selon lequel l'humanité peut disparaître en commettant l'irréparable.

Dans ce contexte, nous proposons de présenter les résultats d'une analyse portant sur un registre du discours écologiste, caractérisable dans ses formulations et relatif aux catastrophes auxquelles l'humanité est désormais confrontée. Notre corpus de travail est issu de la presse écrite française, généraliste et spécialisée ; un lieu de circulation d'idées et de confrontations argumentatives ainsi qu'une instance de relai des imaginaires socio-culturels. Ce corpus foisonne d'indices construisant un champ sémantique lié à la mise en danger de l'humanité : *razzia, crise, péril, urgence, défi, menace et maladie*, autant d'éléments lexicaux qui laissent entrevoir une narration dysphorique du présent et de l'avenir.

Le registre catastrophiste constitue aussi bien une sorte d'exagération fictionnelle et préventive qu'une mise en garde vis-à-vis des accidents ayant déjà eu lieu (cf. Tchernobyl et Fukushima). Loin d'être monolithique, il accueille au moins deux courants en opposition : l'un euphorique, pour lequel la catastrophe est susceptible de générer une prise de conscience ; l'autre dysphorique, celui de la peur.

Dans le premier, la dystopie de la catastrophe représente un terrain privilégié pour l'expérimentation de la sobriété, à la fois forcée et souhaitée. Les perspectives de l'« heuristique de la peur » (Jonas) et du « catastrophisme éclairé » (Dupuy) sont ainsi fortement mobilisées. Ce versant arbore une vision *a posteriori* des catastrophes, celle des enseignements des expériences vécues permettant de répondre aux risques auxquels nous sommes confrontés.

Le deuxième versant fait référence à une sorte de « degré zéro de la peur », une émotion en mesure de tétaniser les esprits, d'encourager le repli sur soi, le déni de réalité, la passivité, l'apathie et même de favoriser des comportements de débauche. Il constitue un risque redoutable pour l'acceptation sociale de l'écologie.

À la lumière de ces problématiques, plusieurs questions émergent : comment ce registre agit-il au sein du discours sur la durabilité ? Constitue-t-il une source de légitimation ou, au contraire, une barrière à l'imprégnation sociale de l'écologie ? Quel type de récit se construit autour de la catastrophe selon le type de presse et pourquoi ? Nous nous attachons ainsi à analyser les caractéristiques argumentatives, les modes de fonctionnement narratifs et les potentialités sémiotiques du registre catastrophiste tel que construit et relayé par la presse écrite.

Catastrophisme en écologie : le double statut narratif de la peur

Nataly BOTERO
(Université Paris 2 et IFP)

Les atteintes environnementales générées par les activités humaines révèlent que notre puissance est à la mesure de notre vulnérabilité. Notre avenir en tant qu'espèce se trouve alors compromis par les possibles catastrophes à venir : changements climatiques, extinction massive d'espèces, raréfaction des ressources, dégradation généralisée de la biosphère. La durabilité, devenue un axiome liminaire dans nos sociétés actuelles, est lestée d'une charge dysphorique observable à travers un registre catastrophiste selon lequel l'humanité peut disparaître en com mettant l'irréparable. Rappelons que les narrations liées à la fin des temps sont récurrentes et prennent la forme d'actualisations diverses : apocalypse religieux, catastrophes naturelles non anthropiques (collision avec un astéroïde, par exemple), catastrophes anthropiques (guerre nucléaire), et récemment, catastrophes naturelles anthropiques (crises écologiques).

Dans ce contexte, nous proposons de présenter les résultats d'une analyse portant sur un registre du discours écologiste, caractérisable dans ses formulations et relatif aux catastrophes auxquelles l'humanité est désormais confrontée. Notre corpus de travail est issu de la presse écrite française, généraliste et spécialisée, un lieu de circulation d'idées et de confrontations argumentatives ainsi qu'une instance de relai des imaginaires socio-culturels.

p. 42

Cet article examine la manière dont le registre discursif que constitue le catastrophisme se manifeste dans le traitement médiatique de l'écologie. À la lumière de ces problématiques, plusieurs questions émergent : comment ce registre agit-il au sein du discours sur la durabilité ? Constitue-t-il une source de légitimation ou, au contraire, une barrière à l'imprégnation sociale de l'écologie ? Quel type de récit se construit autour de la catastrophe selon le type de presse et pourquoi ? Quels sont les actants qui interviennent dans ces processus ? Les articles analysés identifient-ils des causes anthropiques de la catastrophe ? Nous nous attachons ainsi à analyser les caractéristiques discursives et argumentatives ainsi que les potentialités sémiotiques du registre catastrophiste.

Tel que nous l'avons indiqué, le corpus de travail est issu de la presse écrite française, dans ses versants généraliste et spécialisé. Le premier comprend trois titres de journaux nationaux quotidiens et deux titres de magazines hebdomadaires : *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*, *Le Point* et *L'Express*, pour un total de 158 articles allant de 2010 à 2012. Quant au corpus de la presse spécialisée, il est composé de

neuf titres qui rassemblent des publications militantes, associatives, spécialisées dans des problématiques de consommation responsable et de citoyenneté écologique. Il s'agit de *Terra Eco*, *Le Nouveau Consommateur*, *Néoplanète*, *L'Age de Faire*, *La Revue Durable*, *L'Écologiste*, *Altermondes*, *Silence* et *La Décroissance*, avec un total de 122 articles allant de 2011 à 2012.

L'approche méthodologique est celle d'une analyse sémio-discursive, portant sur ce qui fait signe et ce qui fait sens pour le sujet. Cette étude s'inscrit dans une recherche doctorale en sciences du langage portant sur les enjeux écologiques et imaginaires de la consommation, soutenue en 2014 à l'Université Paris-Est. Dans cette recherche, nous nous sommes attachés à étudier l'émergence et la médiatisation des enjeux écologiques à travers les mises en mots et en discours, les représentations, les valeurs et les imaginaires liés à la consommation.

Cet article s'articule autour de cinq parties : la première vise à présenter les généralités du registre catastrophiste dans la presse écrite (lexèmes et locutions représentatifs, occurrences) ; la deuxième aborde ce registre discursif comme le reflet d'une dystopie réelle, rattachée aux cataclysmes naturels affectant l'humanité, à ses causes et à ses principales caractéristiques. La troisième et quatrième partie constituent le cœur de l'analyse en ce qu'elles s'attachent à comprendre le double statut narratif de la peur dans le discours écologiste, susceptible de revêtir à la fois les rôles d'opposant et d'adjuvant. La cinquième partie est celle d'une synthèse interprétative sous forme des conclusions.

p. 43

1. Le registre catastrophiste : quelques généralités

Défini comme un « événement brutal qui bouleverse le cours des choses, en provoquant souvent la mort et/ou la destruction »¹, le lexème *catastrophe* est employé pour parler des aléas affectant les sociétés humaines et/ou les écosystèmes. Sa charge dysphorique est accentuée par des synonymes comme *désastre*, *fléau* et *malheur*. Ce mot est issu du latin *catastrophā*, « coup de théâtre », un événement qui survient brutalement, « attesté au sens de « dénouement » (d'une tragédie ou d'une comédie) depuis le IV^e siècle »². En effet, jusqu'au XIX^e siècle, « la catastrophe appartenait au registre sémantique du théâtre dramatique pour désigner une fin d'intrigue funeste » (Walter dans Bourg et Papaux, 2015 : 132).

Le corpus examiné foisonne de lexèmes construisant un champ sémantique lié à la mise en danger de l'humanité et directement associé à la notion de catastrophe : *conséquence*, *accident*, *crise*, *danger*, *razzia*, *péril*, *urgence*, *risque*, *menace*, *chaos* et *maladie*. Un vocabulaire de nature alarmiste se dégage, en laissant entrevoir une narration dysphorique du présent et de l'avenir. Sur le plan sémantique, les deux premières unités citées sont susceptibles d'être également employées dans des formulations neutres ou positives (incidents ou imprévus entraînant des conséquences positives). Ce n'est pas le cas des autres lexèmes, intégralement lestés

d'une charge négative. Par ailleurs, ces unités évoquent un changement d'état : alors que certaines indiquent un état préalable (*danger, péril, urgence, risque, menace*), d'autres renvoient à un état résultant (*conséquence, accident, crise, chaos, maladie*). Si le premier sous-groupe représente l'imminence du danger, il renvoie également à une sorte de « mise en garde » anticipatrice visant à empêcher ce changement d'état qu'est la catastrophe, déclinée dans le vocabulaire du second sous-groupe. Ce dernier, quant à lui, renvoie à l'avènement et à la réalisation de ce à quoi on tente d'échapper.

Notons néanmoins que *danger, péril* et *menace* ne désignent pas des états premiers mais la dégradation d'un état préalable. La prise en compte de cet état antérieur permet la reconstruction d'un intervalle de stabilité qui n'est pas lexicalisé dans le corpus. Quelles pourraient être les unités qui rendraient compte de cet état où les sociétés humaines ne devaient craindre pour leur avenir ? Il s'agirait d'un intervalle caractérisé par une certaine « homéostasie » (en référence à Claude Bernard), un équilibre social, économique et politique, mais aussi géologique, climatique et écologique. C'est par ailleurs dans ce type d'intervalles historiques que les civilisations humaines ont vu le jour et atteint leur apogée.

p. 44

Il est désormais possible de schématiser ce processus par la reconstruction de trois intervalles : le premier, caractérisé par un état de stabilité (T1) ; le deuxième, lié à la dégradation de T1 et à sa mise en danger (T2) et le troisième, qui renvoie à l'avènement de la catastrophe.

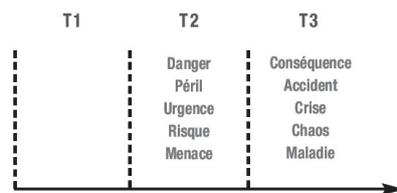


Fig. 1 : Reconstruction d'intervalles par le lexique

La fréquence d'utilisation de ces lexèmes dans le corpus est rapportée dans le tableau ci-dessous, qui fournit un aperçu de la répartition des occurrences attestées. Les unités *crise* et *catastrophe* donnent lieu aux locutions *crise écologique* et *catastrophe naturelle*, que nous examinons du fait de leur représentativité dans le discours écologiste.

Lexies	Occ. PS	Occ. PG	Total
Risque(s)	67	122	189
Catastrophe(s)	13	94	107
Conséquence(s)	28	50	78
Menace(s)	28	42	70
Danger(s)	20	47	67
Urgence, urgent	27	39	66
Maladie(s), malade(s)	20	28	48
Crise écologique	39	8	47
Accident(s)	1	25	26
Péril(s)	7	8	15
Catastrophe(s) naturelle(s)	1	9	10
Chaos	0	4	4
Razzia	1	3	4
Total	252	479	731

Tableau 1 : Répartition des occurrences par type de presse

p. 45

La totalité des 13 lexèmes et lexies comptabilisent un total de 731 occurrences réparties de manière inégale : un tiers pour la presse spécialisée (35%) et deux tiers pour sa contrepartie généraliste (65%). Les unités les plus utilisées sont *risque*, *catastrophe* et *conséquence*, qui monopolisent quasiment la moitié du total des occurrences (42% pour la presse spécialisée et 55% pour la presse généraliste). Les journaux et périodiques spécialisés privilégient également le lexème *risque*, suivi de la locution *crise écologique*.

La répartition des sous-groupes lexicaux dégagés auparavant (« mise en garde » et « réalisation » de la catastrophe) est par ailleurs assez homogène : alors que le premier l'emporte avec 56% (composé des mots *danger*, *péril*, *urgence*, *risque*, *menace*), le deuxième en comptabilise 44% (avec *conséquence*, *accident*, *crise*, *chaos*, *maladie*). Le schéma ci-dessous présente cette répartition :

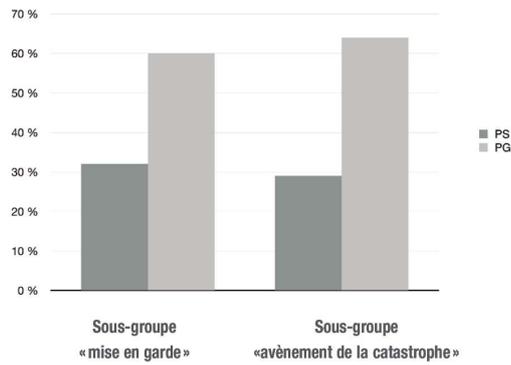


Fig. 2 : Sous-groupes lexicaux

Ces schémas démontrent que la presse généraliste est celle qui véhicule la grande majorité des lexèmes attestés du vocabulaire catastrophiste. Les journaux et magazines quotidiens et hebdomadaires semblent ainsi être plus enclins à un certain pessimisme lorsqu'il s'agit des atteintes environnementales. Cela contribue sans doute à la morosité de ce discours, qui peine à s'imposer comme problématique publique majeure.

2. Catastrophisme comme dystopie réelle

Cette deuxième partie présente trois éléments clés de la mise en discours de cette dystopie socio-écologique qu'est la catastrophe : un premier, rela-

p. 46

tif à la remise en question de la notion de « catastrophe naturelle » ; un deuxième, lié à l'identification des causes permettant sa survenue (ajournement des décisions, passivité, difficultés à évaluer le risque) et un troisième la caractérisant dans son irréversibilité et son imprévisibilité.

2.1 Événements naturels, catastrophes humaines

Un consensus s'esquisse dans la presse écrite pour situer la notion de catastrophe dans un contexte humain : tout ce qu'elle peut avoir de naturel est son origine, l'objet principalement affecté étant les sociétés humaines. Ce raisonnement trouve un écho particulier dans les réflexions de François Walter, selon qui la « catastrophe est toujours indexée sur ce qu'en subissent les hommes. Elle doit être expérimentée et les événements extrêmes de la nature en eux-mêmes ne sont pas des catastrophes » (dans Bourg et Papaux, 2015 : 132). Pour compléter cette vision centrée sur l'humain, il conviendrait de fournir une définition de la lexie « catastrophe

écologique », décrite comme un « événement dont les conséquences sont considérables sur la structure et le fonctionnement des écosystèmes affectés, provoquant une dégradation importante, parfois irréversible, des ressources naturelles biologiques » (Ramade 2016 : 1). La presse écrite, quant à elle, prend le parti d'une vision anthropocentrée :

En lui-même, ce concept est déjà faux, puisque la nature ne connaît pas de catastrophes. Des transformations telles qu'un tremblement de terre ou un tsunami ne deviennent des catastrophes qu'en référence à la civilisation humaine. Désormais, nous étions responsables de notre propre malheur. [...] Les plus grands dangers viennent de nous. (*Le Monde*, « C'est le mythe du progrès et de la sécurité qui est en train de s'effondrer », 26 mars 2011)

Cet extrait fait émerger un programme narratif composé d'un sujet d'action avec un degré d'agentivité réduit (la nature) et d'un sujet d'état qui subit l'action (l'humanité). La non-intentionnalité de la nature, qui n'agit ni bien ni mal, remet en question la locution « catastrophe naturelle » et souligne le caractère relatif de celle-ci, lexicalisé par la locution *en référence à*. Par ailleurs, la neutralité de la nature est ici représentée par le lexème *transformations*, des modifications d'une situation qui ne peuvent faire l'objet de jugements de valeur. Un inversement des rôles sémantiques s'opère au moment où le sujet d'action qu'est l'humanité voit son statut narratif se dégrader à celui d'objet subissant l'action d'un agent non intentionnel. Toutefois, si l'humanité perd en quelque sorte son statut d'agent, elle le récupère aussitôt lorsque l'énonciateur introduit une logique cyclique : c'est l'humanité, représentée par le pronom *nous*, qui se

p. 47

trouve à l'origine des calamités qui la touchent. Elle redevient l'agent intentionnel ayant agi sur l'agent non-intentionnel que constitue la nature. Or il est connu qu'une partie des catastrophes dites « naturelles » surviennent à cause de la non-compréhension voire du non-respect des processus naturels : crues des fleuves submergeant les villes moyennes, proximité de la mer et des centrales nucléaires, constructions sur zones sismiques, etc. Pour François Ramade, auteur d'un article sur le sujet paru dans l'*Encyclopaedia Universalis*, « quelle que soit l'origine exacte des catastrophes écologiques, l'homme est responsable de la grande majorité de celles-ci. » (2016 : 1). Dans l'énoncé suivant, la compréhension de ce processus constitue un adjuvant majeur à la prise de conscience écologique :

Il s'agit chaque fois de crises environnementales et humaines majeures, de catastrophes bien peu naturelles. Le documentaire réalisé par Virginie Linhart et Alice Le Roy [« Écologie : ces catastrophes qui changèrent le monde »] revient sur la chronologie de ces événements, qui, en attaquant l'environnement, ont contribué à l'éveil d'une conscience écologique mondiale. (*Le Point*, « Une forêt d'initiatives », 8 avril 2010)

Une tentative de schématisation est proposée : il s'agit d'abord d'une logique

linéaire, lorsqu'on considère que l'homme agit négativement sur la nature, en la détruisant. Celle-ci devient ensuite circulaire et rétroactive : l'homme agit négativement sur la nature, et les conséquences de ses actions agissent négativement sur lui-même.

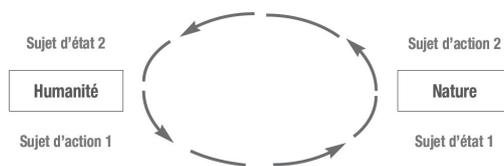


Fig. 3 : Logique rétroactive des sujets d'état et d'action

Ce schéma met en scène une responsabilité en amont des catastrophes : en termes narratifs, les sujets d'action (agent) et d'état (patient) font l'objet d'une fusion (un « syncrétisme actantiel » en termes greimassiens).

Revenons à l'analyse du corpus de presse. La négligence a été identifiée comme l'une des origines possibles de la catastrophe, mais il existe également d'autres causes plus « directes » qui viennent accentuer la portée dysphorique des événements et accélérer la vitesse des processus délétères. C'est le cas, par exemple, des émissions des gaz à effet de serre

p. 48

à l'origine du réchauffement climatique. Dans l'énoncé qui suit, ce dernier est pointé comme cause probable des calamités survenues avant 2010 dans le continent asiatique :

Nous ne pouvons effectivement pas affirmer que ces deux cyclones [Sidr au Bangladesh, Nargis à Myanmar] étaient dus au changement climatique. Ce sont des catastrophes naturelles, pas des crimes humains. Mais la science a bien établi que l'intensité et la fréquence des cyclones tropicaux croîtront avec le réchauffement de la Terre. Et dans un monde divisé entre pollueurs et victimes, il faut s'attendre à ce que faux-fuyants et déni soient les maîtres du jeu. (*La Revue Durable* n° 39, « Le sud en quête de solutions inédites face à la pauvreté et à la crise de l'environnement », septembre octobre 2010)

Une lecture effectuée en termes de causes et conséquences débute néanmoins avec une certaine mesure des propos, qui suggèrent entre les lignes mais qui n'identifient pas de manière explicite l'origine anthropique de ces événements météorologiques. Elle met également en opposition les locutions *catastrophe naturelle / crime humain*, qui se différencient par un degré d'intentionnalité réduit pour la première et exacerbé pour la deuxième. L'unité *crime* confère un poids particulier à cette mise en

opposition, du fait qu'il s'agit d'un délit délibéré d'une gravité particulière : c'est le paroxysme de l'agentivité.

La deuxième partie de cet énoncé débute par le connecteur *mais*, marquant une atténuation de l'affirmation qui précède. L'agent de légitimation de cette remise en question est la science qui, ne pouvant pas associer le cyclone à un crime, est susceptible de favoriser une relecture anthropique de ces événements naturels. L'espace de doute créé nous permet de reconstituer des affirmations comme celle qui suit : « si les cyclones étaient dus au changement climatique, ils seraient envisagés comme étant des crimes humains et non des catastrophes naturelles ». Cette reformulation semble également possible grâce à la troisième partie de l'énoncé qui adopte un registre davantage accusateur, avec l'utilisation des unités *pollueur* et *victime*. Le mot *pollueur* vient par ailleurs supplanter les unités *ravisser* et *bourreau*, antonymes du lexème *victime*, et indiquer clairement la faute commise.

L'énoncé examiné s'agence également grâce à un jeu de dénomination particulier. En première partie, c'est la locution *changement climatique* qui est utilisée mais qui n'est pas identifiée comme cause directe des événements climatiques brutaux. En seconde partie et une fois l'argumentation déployée, le doute s'installe et la locution *réchauffement de la Terre* fait émergence. Celle-ci semble plus à même de porter les soupçons en tant que cause possible de la catastrophe. Or les deux locutions sont loin

p. 49

d'être équivalentes: alors que l'une est susceptible de gommer le caractère négatif des évolutions climatiques à cause anthropique (les « changements » pouvant être à la fois positifs et négatifs) ; l'autre pointe directement de quoi il s'agit, à savoir l'augmentation irréfrenable de la température terrestre.

Cet étayage rend possible la construction du syllogisme qui suit, et qui rend compte de la logique de rétroaction schématisée auparavant : « l'humanité fait partie de la nature, or nous détruisons la nature, donc nous détruisons l'humanité ». Les propos exprimés par Ferenc Fodor et Valérie Brunetière dans l'ouvrage *Climat d'angoisse* renforcent cette idée : « aujourd'hui, la fin du monde peut correspondre à une conception immanente : le cataclysme peut aussi bien venir de l'intérieur des sociétés humaines (bombes nucléaires, changement climatique d'origine anthropique) que de causes extérieures (chute de comètes, éruptions solaires, tremblements de terre) (Fodor et Brunetière 2011 : 37).

2.2 Causes désignées de la catastrophe

Dans un article paru dans le *Dictionnaire de la pensée écologique*, Olivier Godard fournit un triptyque permettant de définir le catastrophisme :

Dans son expression la plus complexe, le catastrophisme peut être caractérisé par l'agencement de trois idées : 1) aborder une situation incertaine en se contentant sur le

pire scénario éventuel ; 2) décider par convention de tenir ce scénario pour certain en l'absence d'actions empêchant sa réalisation ; 3) mobiliser tous les moyens à disposition pour éviter que ce scénario ne se réalise (Godard dans Bourg et Papaux 2015: 135)

Cette citation renvoie à un deuxième trait discursif caractérisant le registre catastrophiste dans la presse écrite, celui qui s'attèle à l'identification des causes de la catastrophe. Le *modus operandi* de cette manière d'envisager les problématiques écologiques consiste principalement à élaborer les scénarios les plus dysphoriques qu'il soit, pour autant plausibles, et ce dans le but de faire réagir en amont.

Les deux extraits qui suivent comportent une valeur aspectuelle durative en ce qu'ils évoquent la *poursuite* d'un procès qui a déjà commencé mais qui reste pour l'heure inachevé. Cela se manifeste également par l'expression *compte à rebours en marche*, indiquant le temps restant avant la survenue d'un événement indésirable :

Poursuivre notre entreprise de dilapidation est le plus sûr moyen de susciter le chaos économique, les conflits, puis la ruine pure et simple. (*Le Monde*, « Fiscalité écologique et razzia planétaire », 6 avril 2010)

p. 50

Le compte à rebours du changement climatique est en marche, et le monde est loin d'agir de façon drastique. (*Libération*, « Comment parer à l'insuffisance des ressources ? », 23 septembre 2010)

Le vocabulaire de ces énoncés est relié à la notion d'urgence, du fait que le caractère irrémédiable des actions à mener contraste avec la passivité et la lenteur des actions mises en place. D'autres extraits mettent à jour un cercle vicieux qu'il conviendrait de briser et qui repose sur la logique du report perpétuel. Cette manière d'agir serait le résultat d'une certaine vision utopique de l'avenir dans laquelle la catastrophe reste virtuelle. De ce point de vue, l'absence d'anticipation est également identifiée comme une cause directe de la catastrophe.

D'où vient alors ce sentiment que rien n'est engagé qui soit à la hauteur ? Que les quelques commencements positifs ne compensent pas les tendances lourdes du renoncement et du perpétuel report à demain de l'essentiel ? Ni les changements climatiques ni les tensions énergétiques ne sont encore pensés comme une question urgente. Le choc paraît trop loin. (*Libération*, « Changement climatique, que font nos politiques ? », 23 septembre 2010)

Alors que certaines formulations laissent comprendre que la catastrophe a déjà commencé, d'autres envisagent ce début comme quelque chose qui pourrait advenir dans un avenir proche. S'agit-il d'une stratégie discursive visant à neutraliser ce qui est en marche ? Du point de vue aspectuel, le moment d'agir précède le moment envisagé du début de l'action, le futur supplantant ainsi le présent. La virtualité de la catastrophe serait due à une mauvaise appréciation du temps restant, qui *paraît trop loin* selon cet énoncé. Il est donc question d'un problème d'apparence et de perception de ce qui pourrait être potentiellement dangereux ; évaluation qui se fait

à partir de ce que nous pouvons juger avec nos sens physiologiques.

2.3 Caractéristiques de la catastrophe

La troisième caractéristique du registre catastrophiste présente dans la presse écrite se rapporte au caractère à la fois irréversible, imprévisible et incommensurable des dégradations écologiques en cours. L'extrait suivant, qui rend compte de cette tendance, comporte un ancrage thématique en lien avec la passivité étayée ci-dessus.

Qu'est-ce qui se passe dans nos esprits pour que, malgré autant d'informations et de mises en garde plus inquiétantes les unes que les autres, autant de signes précurseurs de la catastrophe annoncée, nous ne mettions pas immédiatement tout en œuvre pour résoudre cette crise gravissime et, bien-

p. 51

tôt, peut-être, quasi incommensurable et quasi irréversible ? (*L'Écologiste* n° 33, « Qu'est-ce que l'écopsychologie ? Hiver 2010)

Les attributs identifiés viennent ajouter des difficultés supplémentaires non seulement à la gestion des conséquences, mais surtout à la compréhension des mécanismes qui rendent possible l'avènement de la catastrophe. Il est question par exemple de son caractère incommensurable, des événements d'une grandeur inédite et par là-même insondables. Bien que perceptibles, nos sens physiologiques ne seraient pas en mesure de déceler ces transformations comme les signes avant-coureurs des calamités potentielles. Cela renvoie au problème de l'intelligibilité des atteintes environnementales : ce qu'on est en mesure de percevoir et de comprendre. Le procès s'amorce ainsi lentement, avec une certaine opacité et imperceptibilité. Seule une approche « scientifique » (se dérochant à ce qui est immédiatement perceptible) peut déceler ce qui arrive : c'est le rôle de la science en tant que lanceur d'alerte.

La question de l'irréversibilité est plus largement abordée du point de vue des atteintes environnementales irréparables. Ce phénomène est connu dans des disciplines aussi différentes que la climatologie, l'océanographie et la sociologie sous le nom de « point de bascule », désignant le moment critique où les seuils permettant de tenir un équilibre fragile sont irrévocablement dépassés. Cette notion concerne particulièrement l'écologie du fait qu'elle peut s'appliquer, entre autres, au taux de gaz à effet de serre à partir duquel la capacité dépolluante des processus naturels est neutralisée. Il en va de même avec l'acidification des océans qui, à partir d'un seuil donné, est susceptible de bouleverser l'intégralité des processus biologiques et climatiques. La prise en compte des points de bascule nous fait comprendre les limites d'une nature qui s'est montrée jusqu'à il y a peu de temps comme infinie. Ce phénomène est évoqué par Dominique Bourg, expert en écologie, dans un entretien accordé au *Monde* :

Il existe un effet d'inertie [et] d'irréversibilité : une fois qu'on a changé un état de

l'atmosphère ou des océans, on n'a aucun moyen de revenir en arrière. Les grandes menaces actuelles sont invisibles. [...] À l'invisibilité s'ajoute l'imprévisibilité. (*Le Monde*, « Dominique Bourg: "Un système qui ne peut répondre au défi environnemental" », 31 octobre 2010)

Un exemple concret de l'irréversibilité des processus de dégradation entamés est celui du « Global overshoot day » ou « jour du dépassement global », c'est-à-dire la date à laquelle l'humanité consomme les ressources que la nature peut produire en un an. Selon les estimations de l'organisme *Foot Print Network*, la date du jour de dépassement était fixée le 23

p. 52

septembre pour l'année 2008. La capacité de régénération des ressources naturelles et d'absorption de la pollution était dépassée de trois mois et une semaine. Pour cette année, les sociétés humaines étaient en déficit environnemental à partir du 24 septembre. Cette date se raccourcit d'année en année, au point de compromettre sérieusement la capacité de régénération des ressources : en 1992, le « Global overshoot day » était fixé au 21 octobre, puis au 3 octobre en 2002 et au 8 août en 2016³. Au vu de ce rythme d'accélération, qu'arrivera-t-il l'année où nous ne disposerons plus de ce « budget » écologique ?

Le problème de l'irréversibilité est doublé par celui de l'imprévisibilité : du fait de ne jamais avoir dépassé les seuils en question, les prévisions ne sont nullement rattachées à l'expérience réelle et restent dans le domaine de l'hypothétique. Nous serions dans l'incapacité de concevoir les conséquences réelles auxquels nous sommes confrontés, faute d'avoir évité le point de bascule. Un troisième point identifié dans les extraits ci-dessous concerne la perceptibilité des problèmes environnementaux sus évoqué.

L'énoncé qui suit se construit sur une relation de causalité entre la destruction de la nature et celle de l'économie, relation régie par une logique symétrique et graduelle (plus il y a x , plus il y a y). Les lexèmes *richesse* et *économie* s'y inscrivent dans la même isotopie, donnant lieu à un effet d'uniformité dans la lecture. La question de l'irréversibilité est ici lexicalisée par la locution *crise ultime* :

Plus nous détruisons nos richesses naturelles, plus nous favorisons l'explosion d'une crise économique ultime. Quand cela arrivera, aucune compensation financière ne sera en mesure d'apporter un remède. (*Le Figaro*, « J'ai choisi de consacrer le reste de ma vie à défendre la nature », 5 janvier 2011)

Le corpus de presse étudié oscille ainsi entre deux possibilités : la première, selon laquelle les dégradations environnementales ont déjà atteint le seuil de l'irréversibilité ; et la deuxième, selon laquelle nous aurions encore une marge de manœuvre nous permettant d'échapper au point de bascule. Regardons par exemple le positionnement argumentatif du *Monde* :

Il sera bientôt trop tard pour remédier aux catastrophes écologiques et à leurs conséquences sociales et politiques. Notre vulnérabilité est désormais issue de

l'incroyable étendue de notre puissance. [...] Il ne s'agit guère de l'avenir, il s'agit du présent. (*Le Monde*, « Le genre humain, menacé », 3 avril 2011)

La forme *il sera bientôt trop tard* suggère en effet que le point de bascule est proche mais non atteint, et la reconstruction de la formulation *déjà trop tard* le confirme. Cela laisse la possibilité d'un contournement de ce

p. 53

qui paraît irrévocable, mais sous certaines conditions: si une sorte de marche en arrière semble irréaliste, la seule issue qui reste est celle d'un ralentissement, d'un ajournement du moment fatidique. L'enjeu serait donc d'éviter d'y *remédier*, car ce lexème renvoie à une réaction post-événement, à une tentative de réparation qui ne comprend pas d'action en amont, par exemple l'anticipation ou la prévention de la catastrophe. Cet énoncé s'inscrit donc pleinement dans la perspective d'un présent qui essaye de modifier un avenir qui se montre irrépressible. Cette argumentation se retrouve sous une autre forme dans les propos relayés par *Libération*, où le conditionnel met en scène un présent dans l'inaction et un futur dans la catastrophe:

Si on ne fait rien, ce seront des crises économiques et écologiques à répétition. » Un discours apocalyptique ? (*Libération*, « La main verte », 14 décembre 2011)

Une interview accordée par Sabine Rabourdin (ingénieure en énergie) au *Monde*, fait figurer les conséquences symboliques de la catastrophe par l'une des formes « naturelles » qu'elle peut prendre : le mouvement sismique. Ce déplacement métaphorique fait allusion aux brusques changements qui déconstruisent nos pratiques et nos imaginaires, nous forçant par la suite à les reconstruire. L'absence de préparation et d'anticipation laisse la place aux réactions qui risquent d'amplifier la portée dysphorique des situations déjà négatives. Dans les deux énoncés qui suivent, la catastrophe prend la forme d'un *tremblement de terre*, d'une *contamination*, au sens stricte comme au sens figuré. Si la crise écologique ultime ne semble pas avoir commencé, elle s'amorce et s'exprime actuellement par son versant économique :

Nous sommes en train de vivre ce « tremblement de terre », la crise économique et les guerres du pétrole en sont les corollaires. Le risque principal concerne la rapidité du changement, car il faut du temps pour ériger de nouvelles bases. (*Le Monde*, « Vers une nouvelle révolution énergétique ? », 24 octobre 2011).

La super-catastrophe qui s'est produite au Japon a contaminé aussi la certitude que nous vivions dans le meilleur des mondes possibles, monde de progrès indéfini, libéré des contraintes de la nature et donc de la finitude. Une véritable dystopie. (*Le Monde*, « À détruire ! », 26 mars 2011).

Si nos sociétés ne sont pas encore tout à fait rentrées dans l'ère de la catastrophe, combien de temps nous reste-t-il ? L'un des porte-paroles du mouvement de Transition fixe ce seuil à 2017 :

Il faut un changement majeur dans le secteur énergétique. Nous avons calculé que ce

tard. (*Le Monde*, « Il nous reste cinq ans pour réorienter l'investissement vers l'énergie non fossile », 15 novembre 2011)

Le statut de l'obligation (*il faut*) marque en effet le ton de cet énoncé : les *commencements* dont il était question auparavant (à savoir, les mesures environnementales en place), ne devraient pas être graduelles mais doivent intervenir massivement (*changement majeur*). Pour cet énonciateur, le point de départ de la catastrophe n'a pas encore commencé, mais une date butoir est fixée pour définir le moment à partir duquel ces mesures risquent de ne plus être efficaces. Après ce délai, ce sera plus difficile d'intervenir ultérieurement à cause notamment du coût financier des investissements et de la perte de rentabilité de ceux-ci.

L'énonciateur se concentre tout particulièrement sur la question énergétique car celle-ci constitue un thème phare du mouvement de Transition. Ce dernier vise la préparation d'un avenir en phase avec les impératifs écologiques ; il travaille pour l'avènement d'une société post pétrole et post-carbone et se caractérise pour une approche axée sur l'avenir. Son objectif consiste à anticiper et à réduire les impacts des catastrophes en marche, notamment le pic pétrolier, le réchauffement climatique et la raréfaction des ressources. Sa nature prospectiviste est en mesure de fournir des indicateurs sur la période dans laquelle nous avons toujours une marge de manœuvre. D'après l'argumentaire ci-dessus, cette « période avant l'irréversible » reste néanmoins assez courte : cinq ans pour les estimations faites au moment de la parution de l'article.

Toutefois, le contexte actuel de crise financière nous contraint à délaissier les problématiques écologiques en faveur des impératifs économiques. À ce titre, il est intéressant de comprendre comment la question de l'approche générationnelle est abordée par le biais de l'image de la *dette* dans l'extrait qui suit. Cette figure traditionnellement utilisée pour évoquer des obligations financières d'un débiteur vis-à-vis d'un créancier est utilisée pour évoquer le fait que les générations actuelles sont rede vables des générations à venir. Dans une perspective purement axée sur le développement durable, il est de notre entière responsabilité d'assurer le maintien des conditions de vie favorables à l'épanouissement matériel des populations à venir.

Malheureux enchaînement des générations : celle qui nous précède a vécu dans l'insouciance économique ; la nôtre est encore dans l'insouciance écolo logique ; et celle qui nous suit paiera une addition aussi insupportable pour son bien-être que pour son niveau de vie. [...] L'urgence du moment est d'abord la dette financière. Puis vient la dette nucléaire. La dette bleue, elle, attendra encore un peu. (*Libération*, « Qui doit payer la dette bleue ? », 5 décembre 2011)

Il est question ici d'une chaîne de conséquences en boule de neige, car la génération actuelle paye les frais de l'insouciance économique avec la crise financière qu'elle connaît. Ce faisant, elle délaisse par négligence, inattention ou indifférence (et non par ignorance) la problématique écologique, essentielle à la survie des générations futures.

3. Premier statut narratif : délégitimation de l'usage de la peur

Si la catastrophe comporte une phase matérielle, celle de la destruction des écosystèmes et des œuvres humaines, elle comporte également une phase immatérielle et symbolique de destruction d'horizons, d'espoirs dans l'avenir et d'utopies. Le registre catastrophiste peut être ainsi décrié comme étant une barrière redoutable à la réflexion et à l'action : l'usage de la peur dans le discours écologiste revêt le statut narratif d'opposant. Pour les énonciateurs qui s'opposent à l'utilisation de ce registre, la peur suscitée par les mises en gardes et l'alarmisme dans les médias est susceptible de déclencher des réactions aussi contradictoires que le refoulement, la léthargie et même la débauche. Stéphane François, auteur de l'ouvrage *L'écologie politique : une vision du monde réactionnaire ?*, élargit ces difficultés vers la sphère politique en affirmant que « ces postures dénonciatrices et catastrophistes peuvent être délétères pour la discussion démocratique » (François 2012: 16).

Dominique Lecourt, philosophe et écrivain français, directeur général de l'Institut Diderot⁴, est l'un des énonciateurs qui se positionne à l'encontre du catastrophisme. Il utilise la figure de la *tyrannie écolo-catastrophiste*, lourde de sens, dessinant les contours de ce qui constitue pour lui un régime totalitaire fondé sur la frayeur.

L'avenir lui donnera raison contre la tyrannie écolo-catastrophiste. « Je me bats pour que cesse l'écologie de la fessée, antiprogès, et qu'advienne l'écologie positive, productrice d'emplois ». (*Le Point*, « Faut-il brûler Claude Allègre ? », 22 avril 2010)

Les propos de Lecourt portent une charge implicite qui fait comprendre que le registre culpabilisateur est dominant dans le discours sur l'écologie. Sa prise de position défavorable à une *écologie de la fessée* dévoile donc une conception particulière de l'écologie, qui s'apparente à une démarche punitive, moralisatrice et arriérée. Cet énonciateur semble ainsi s'aligner dans un type d'écologie présentée sous les auspices du productivisme et du progressisme.

Le registre catastrophiste est également assimilé à une sorte d'« écologie de la culpabilité » susceptible de mettre en péril l'acceptation et l'im-

p. 56

prégnation sociale de son discours. La question portant sur la capacité de la peur à nous faire réagir est abordée par Pascal Bruckner, essayiste français qui se montre

favorable à l'émergence d'une « écologie du désir ». Face à ce parti pris énonciatif, quelques questions se posent : quelles seraient les caractéristiques de ce versant du discours écologiste ? Peut-on minorer le caractère urgent des problématiques environnementales dans le but d'accroître leur acceptabilité sociale ? Ce type d'écologie serait-il en mesure d'échapper à l'instrumentalisation du désir effectuée par la société de consommation ?

Convaincu que la « parole apocalyptique » de certains défenseurs de l'environnement relève du « vieil instrument de la peur », l'essayiste assure que « l'écologie fait fausse route quand elle fait appel à notre culpabilité plutôt qu'à notre désir ». (*Le Monde*, « L'écologie, "j'y pense et puis j'oublie" », 5 novembre 2011)

Cet extrait fait apparaître la lexie *parole apocalyptique* qui, à travers sa charge dramatique liée à la fin du monde, vise probablement à dénoncer les effets négatifs de répétition des messages alarmistes. Notons néanmoins que les formulations renvoyant à la peur comme obstacle à l'écologie font appel à des univers inégaux : alors que la *fessée* évoque un châtement corporel, faisant émerger un effet de sens lié à l'infantilisation de celui qui est puni, la parole *apocalyptique* renvoie directement à la fin des temps, où l'intertexte religieux des mythologies judéo-chrétiennes s'impose. Cette dernière s'inscrit dans une préoccupation existentielle qui concerne la survie de tous. Le caractère arriéré et obsolète d'une certaine approche écologique est également présenté par le syntagme *vieil instrument de la peur*.

Ce positionnement vis-à-vis de la peur comme cause possible de la lassitude écologique (phénomène formulé sous l'expression *green fatigue*) est partagé par le philosophe Michel Onfray, qui élabore une critique directe à l'encontre de l'*heuristique de la peur* développée par son confrère allemand Hans Jonas dans l'ouvrage *Le principe de responsabilité* :

« Le principe de responsabilité » développe l'idée d'une nécessaire « heuristique de la peur » (autrement dit: d'un bon usage de l'effroi) pour amener les hommes à agir dans le sens éthique. Défaite de la pensée qu'une pensée qui joue avec la frayeur plus qu'avec la raison et qui choisit de faire peur plutôt que de faire penser – car l'un et l'autre se contredisent ! Jonas part du principe qu'on convertit mieux en agitant des épouvantails qu'en éduquant. (*Le Point*, « Catastrophe de la pensée catastrophiste », 22 mars 2011)

Pour Onfray, faire usage de la peur revient à accepter un échec de la rationalité (lexicalisé par l'expression *défaite de la pensée*), ce qui équivaut

p. 57

à mettre en opposition le *faire peur* et le *faire penser*. En effet, l'une des critiques faites par Onfray aux préceptes de Jonas se fonde sur l'opposition entre *pathos* et *logos*. Selon Onfray, l'émotion primaire du premier est en mesure d'annihiler la potentialité rationnelle du second. Pour lui, cela est d'autant plus préoccupant que cette *heuristique* possède une visée performative : il ne s'agit pas simplement de sensibiliser mais de *faire agir*.

À ce stade, et pour amorcer les analyses qui vont suivre, il semble pertinent de

se pencher sur la question de la responsabilité, notion centrale dans l'œuvre de Jonas, dont un petit rappel étymologique révèle le lien entre les lexèmes *répondre* et *responsabiliser*. Ceux-ci découlent de la racine indo-européenne *spend*, ayant donné lieu au latin *respondere*, « répondre de » ou « garantir ». La responsabilité peut dès lors être envisagée sous le double angle en amont d'un acte (anticiper le mal que l'on peut faire) ou en aval de celui-ci (faire en sorte d'y remédier). Dominique Bourg remarque que l'origine étymologique *respondere* insufflé à la notion de responsabilité un aspect dialogique, constructif d'une part (« répondre à ») et défensif d'autre part (« répondre de ») (Bourg *et al.* 2006 : 181). En conséquence, la question de la responsabilité est intimement liée à la question du temps et en particulier à celle de l'avenir.

La tendance décrite envisage le registre catastrophiste comme une sorte de « degré zéro de la peur », une peur instinctive et immaîtrisable. Celle-ci est conçue comme une expérience sensible profondément ancrée dans notre passé biologique en mesure de tétaniser les esprits, d'encourager un repli sur soi et même de favoriser des comportements peu souhaitables si l'on tend vers plus de sobriété. Ainsi, ce n'est pas tant la catastrophe qui est remise en question mais le registre catastrophiste qui est envisagé comme une barrière à l'action. Cependant, ne serait-il pas possible d'envisager un processus qui aille au-delà du binaire, et qui n'associe pas directement la peur à l'obstacle ? Tel est le positionnement argumentatif de la tendance qui voit la catastrophe comme une possibilité de changement de modèles socio-écologiques.

4. Deuxième statut narratif : catastrophisme source d'utopie possible

Dans ce deuxième mouvement identifié dans le discours de la presse écrite, le registre catastrophiste est envisagé comme un adjuvant favorisant la prise de conscience des problématiques environnementales auxquelles nous sommes actuellement confrontés. À ce sujet, Alain Gras, sociologue des sciences et des techniques, s'interroge : « le terme catastrophe indique-t-il nécessairement un phénomène épouvantable, ne peut-il

p. 58

signifier simplement un effet de seuil suivi d'une reconstruction ? » (Gras 2007: 257-258).

Le premier exemple est issu d'un entretien réalisé par *La Décroissance* à Michel Deguy, rédacteur en chef de la revue *Poésie* et auteur de l'ouvrage *La fin du monde*, paru en 2009 chez Hermann. Deguy y exprime un certain agacement au sujet de la passivité des acteurs individuels, plongés dans un état hypnotique de *consommateur-télespectateur*. Son argumentaire remet en cause la possibilité d'une décroissance de la consommation, qu'elle soit individuelle ou collective, mais surtout la possibilité d'une évolution « douce » des pratiques et des mentalités. Selon lui, seuls les

événements brutaux sont susceptibles de faire évoluer l'état actuel des choses :

Il ne peut y avoir de changement de mentalité tel que l'on sorte volontairement de cette phase anthropologique de l'homme consommateur-télespectateur. [...] Je n'ai pas de croyance en un avenir écologiste sauf par les catastrophes à l'échelle des nations, extérieures aux volontés individuelles, qui feraient probablement changer les gens. (*La Décroissance* n° 67, « Faut-il sortir du matérialisme ? », mars 2010)

Il convient désormais de préciser la pensée jonasienne amorcée auparavant, selon laquelle la crainte des menaces à venir a le pouvoir de mobiliser dès à présent les acteurs concernés, à condition toutefois que celle-ci puisse dépasser le stade primaire de l'émotion paralysante. Cette question a été principalement abordée par le biais des réflexions sur l'éthique de la science et de la technique développées dans l'ouvrage de référence de Hans Jonas, *Das Prinzip Verantwortung. Versuch einer Ethik für die technologische Zivilisation*, Insel Verlag, paru en 1979 (*Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique*, 1990 pour la traduction française). Appliquée au domaine environnemental, l'*heuristique de la peur* est conçue comme un moyen d'auto-découverte et d'auto-responsabilisation vis-à-vis de deux sujets-patients: les générations futures et la nature. Tel que Jonas lui-même l'indique, le constat de l'incertitude nécessite d'être orienté :

Qu'est-ce qui peut servir de boussole ? L'anticipation de la menace elle-même ! C'est seulement dans les premières lueurs de son orage qui nous vient du futur, dans l'aurore de son ampleur planétaire et dans la profondeur de ses enjeux humains, que peuvent être découverts les principes éthiques, desquels se laissent déduire les nouvelles obligations correspondant au pouvoir nouveau. Cela, je l'appelle « heuristique de la peur ». (Jonas 1995 : 16)

Éric Pommier, auteur de l'ouvrage *Hans Jonas et le principe responsabilité* (2012), réalise une synthèse critique de la pensée de Jonas. Cet auteur

p. 59

affirme que, loin de paralyser l'individu ou de générer un repli sur soi, la peur conçue par Jonas est un puissant adjuvant à la prise de conscience et à l'action. La crainte de ce que l'humanité peut voir disparaître en com mettant l'irréparable « mobilise sa pensée pour imaginer les nouveaux devoirs de l'homme, et elle anime sa volonté pour le pousser à préserver l'humanité de demain » (Pommier 2012 : 46). La construction d'une nouvelle « éthique du futur », revêtant une double dimension environnementale et anthropologique, s'impose. Cela fait également écho aux termes freudiens relatifs à la « pédagogie de la peur » décelée dans les comptes pour enfants (cf. *Le petit chaperon rouge*, *Pinocchio*...), une approche pragmatique qui fait agir sous la crainte d'un malheur potentiel.

Les préceptes développés par Jonas ont été repris et approfondis par l'ingénieur et épistémologue français Jean-Pierre Dupuy, qui avance notamment l'hypothèse du *catastrophisme éclairé*. Dans son ouvrage *Pour un catastrophisme éclairé, quand*

l'impossible devient certain (2002), cet ingénieur des mines et philosophe des sciences avance l'idée que la catastrophe n'est pas une possibilité mais un fait avéré, une certitude, les conditions de la survie biologique de l'humanité étant désormais compromises. Dans cet ouvrage, l'auteur part du principe que le seuil environnemental a été franchi, argument évoqué auparavant par des notions comme le « point de bascule » et le « global overshoot day ». La négation de la catastrophe, quant à elle, obéit à un déni de réalité caractéristique de nos sociétés occidentales. Nous savons que celles-ci sont plausibles mais ne leur accordons que peu de crédibilité : tant que les catastrophes ne sont pas advenues, elles restent virtuelles. Nous ne ressentons pas en conséquence le besoin d'agir. Une manière de mobiliser notre capacité d'action est celle de la prise de conscience par la peur, s'inscrivant ainsi dans le sillage jonasien du *principe responsabilité*. Jonas évoque en effet l'existence d'une « prophétie du malheur » comme l'un des moyens pour que celui-ci n'ait pas lieu. Faire appel à cette prophétie serait susceptible de déléster notre regard du déni de réalité où il est emprisonné.

De même que pour Jonas et Dupuy, la catastrophe est prise comme une certitude pour Dominique Bourg, théoricien et militant du changement écologique. Cet énonciateur rejoint les propos de Deguy lorsqu'il souligne que le processus de prise de conscience n'est pas de nature graduelle (dans le sens de paliers d'avancement et de progression), mais qu'il a tendance à se déclencher à la suite d'un choc ou d'un événement bouleversant. Il considère également le changement du modèle de société comme une certitude, la seule incertitude étant le rythme des transformations structurelles à venir. Bourg fait l'hypothèse d'un rythme rapide, ce qui raccourcit davantage notre temps de réaction :

p. 60

Nous ne prenons jamais conscience des choses de façon progressive. Il faut choquer, bousculer. Nous sommes en train de changer d'époque, de civilisation. Notre monde va s'effondrer. La question qui reste est la vitesse de cette transition [...] Je serais en tout cas étonné que ce soit un changement en douceur. (*Terra Eco* n° 14, « La nature est devenue abstraite pour l'homme », mai 2010)

Les arguments fournis par Yves Cochet, membre du parti Europe Écologie Les Verts, permettent d'échapper à certains amalgames possibles. Il existerait, pour lui, un type de catastrophisme *irrationnel* et *inassumé* en opposition avec les visions développées par Jonas et Dupuy, partisans d'un versant responsabilisant et éclairé. Dans ces propos, Cochet défend le *projet raisonnable* de l'écologie politique, accusée d'être la proie du discours catastrophiste par les énonciateurs précédemment travaillés (Lecourt, Bruckner, Onfray) :

Les écologistes ne cèdent pas à un quelconque intégrisme politique, à un catastrophisme irrationnel. Toutes les manifestations de l'activité humaine ainsi que les modalités d'organisation des sociétés doivent être reconsidérées au regard de leurs relations avec le reste du monde biophysique : voilà le projet raisonnable de l'écologie politique. Le catastrophisme inassumé se trouve plutôt du côté des productivistes de droite et de gauche. (*Libération*, « Le catastrophisme, maladie infantile de l'écologie politique ? », 23

Bien que ce que nous considérons comme faisant partie du pire soit déjà survenu (accident nucléaire), l'enjeu pour cette tendance argumentative est de tirer des enseignements des catastrophes précédentes afin d'en éviter des nouvelles. La double crainte de revivre des épisodes critiques et de voir se réaliser les dangers théoriquement plausibles sont, de ce point de vue, des leviers à la prise en main du futur. Pour Stéphane François, « cette cosmologie pessimiste et/ou catastrophiste implique aussi une réélaboration des projets sociaux, qui ne résultent plus d'une attente optimiste d'hypothétiques « lendemains qui chantent », mais d'une réflexion sur les enseignements du passé et du présent » (François 2012 : 42). Il ne s'agit donc pas d'un type de peur qui tétanise les esprits mais plutôt d'une peur qui conduit à l'action. Tel que Jonas l'affirme lui-même : « la peur qui fait essentiellement partie de la responsabilité n'est pas celle qui déconseille d'agir, mais celle qui invite à agir » (1995 : 300). L'énoncé suivant illustre cette affirmation :

Au sein de la société, une inquiétude sourde cohabite avec un puissant désir de changement. En clair, la crise nous oblige à la projection. (*Le Monde*, « Trois clés pour une croissance durable », 27 décembre 2011)

p. 61

Les accidents nucléaires de Tchernobyl et de Fukushima viennent souvent alimenter les propos représentatifs de cette tendance. Ceux-ci rappellent des impératifs de survie s'imposant comme une évidence face à la question économique, qui passe au deuxième plan lors de situations d'une telle gravité :

Fukushima, un quart de siècle après Tchernobyl, rappelle s'il en était besoin que le risque d'accident majeur n'est pas théorique. (*Le Figaro*, « Sortie du nucléaire, une idée irréaliste », 15 mars 2011)

Rien de tel qu'un petit voyage à Tchernobyl pour reformater son disque dur. Partir à la rencontre des habitants des zones contaminées pour le 16^e anniversaire de la catastrophe, de leurs silences et de leurs larmes sèches. Voilà une expérience fondatrice [...]. Chacun peut provoquer son petit tsunami intérieur. (*Terra Eco* n° 14, « J'ai testé la métamorphose verte », mai 2010)

La métaphore machinale de *reformater son disque dur* évoque une prise de conscience par l'expérience sensible du voyage et par l'échange avec les victimes ; à savoir une confrontation réelle avec la réalité abstraite et lointaine que nous avons l'habitude de voir dans les médias.

De ce fait, considérer la catastrophe *a posteriori* comporte le seul et unique avantage d'octroyer à l'écologie le statut de la nécessité, tout en lui ôtant celui de la contrainte. Le périmètre de la question générale du bien-être, traditionnellement associée dans la société de consommation au confort procuré par la croissance économique, s'élargit aux aspects essentiels de la survie. La réalité des impératifs économiques se retrouve aussitôt relativisée face à la réalité de la catastrophe vécue.

Malgré sa contradiction apparente, la potentialité « créatrice » du catastrophisme s'intègre facilement dans une vision constructiviste où l'avenir n'est pas conçu comme une fatalité. Ce sont donc les choix d'aujourd'hui qui vont aussi bien *créer* notre destinée collective qu'éviter, autant que faire se peut, les calamités que nous-mêmes rendons possibles :

Le futur est un processus plus qu'une destination, disait déjà l'écrivain de science-fiction Bruce Sterling. Souvent, nous abordons l'avenir sous la forme de menaces : on pense plus à la fin du monde probable qu'à notre adaptation à un monde changeant. L'avenir ne nous arrive pas brutalement dessus, nous le créons. [...] Cela nous laisse face à des options très déplaisantes : il faut soit essayer quelque chose de très risqué soit accepter la catastrophe. (*Le Monde*, « Le futur est-il l'affaire de tous ? », 21 mai 2010)

Nous sommes ici face à une réflexion construite autour de l'évaluation risque/bénéfice : les risques encourus par des choix inédits en termes sociaux, économiques et écologiques sont jugés comme moins importants que les risques certains générés par les catastrophes à venir. Le besoin de

p. 62

« devenir prospectifs » est présenté comme l'une des formes possibles de contourner voir de désamorcer les menaces créées par l'action humaine. Ce dernier extrait pose également la question de la déconstruction de la vision téléologique (voir progressiste) du futur : du fait qu'il n'y a pas de fin ni de destination précises, il convient désormais d'envisager l'avenir comme une sorte de « continuité évolutive » en rapport étroit avec le temps présent. À l'instar de Dominique Bourg *et al.*,

« Il faut prendre le contre-pied de l'idéologie du progrès et, au lieu d'attendre toujours la lune des technologies nouvelles, imaginer leurs pires conséquences possibles. Si elles paraissent pouvoir, fût-ce dans un futur très lointain, remettre en cause soit l'existence de l'humanité, soit même la qualité de vie humaine, mieux vaut alors y renoncer en dépit des avantages immédiats qu'on pourrait en retirer. » (2006 : 39)

Cette vision du présent et de l'avenir est en phase avec les préceptes du mouvement de Transition décrit préalablement, dans lequel les citoyens s'engagent activement et de manière autonome afin de produire des évolutions écologiques concrètes. Les extraits qui suivent rendent compte de ce point de vue, relayé par deux publications de la presse spécialisée dont le discours est bien peu consensuel : *La Décroissance* et *Silence*.

Nous ne devons pas attendre les changements d'en haut. Beaucoup d'événements risquent de précipiter les choses. (*La Décroissance* n° 67, « Une société de gaspillage épouvantable », mars 2010)

En essayant d'imaginer des réponses collectives aussi souhaitables que possible à des chocs peu désirables mais inévitables, la résilience constitue finalement un alliage prometteur de catastrophisme et d'optimisme, stimulant tant pour la réflexion que pour l'action. [...] Si l'on s'intéresse ici à la résilience, c'est parce que l'on considère que certains chocs majeurs sont désormais devenus inévitables à relativement court terme. (*Silence* n° 385, « La résilience, ou l'art de se préparer ensemble », décembre 2010)

Deux arguments attirent spécialement notre attention dans ces extraits : d'une part la question des *réponses collectives*, qui s'opposent au discours dominant sur les « petits gestes » écologiques ne constituant que des réponses individuelles et parfois anecdotiques. En effet, l'encouragement de solutions individuelles a été identifié par Jean-Baptiste Comby comme l'une des trois formes que peut revêtir la dépolitisation des questions climatiques, emblématiques des questions environnementales. Ces trois formes sont « l'imposition d'un consensus, qui masque les controverses ; l'individualisation des responsabilités, qui masque les solutions collectives [... et] ; l'égalisation des rapports aux enjeux, qui masque la contribution et l'exposition inégales des groupes sociaux au problème » (Comby

p. 63

2009 : 177). Il n'est pas question pour ce mouvement de suivre des mesures dictées par les institutions (ou des *changements d'en haut*), mais d'un « empowerment » populaire. Pour Michelle Debré et Salvador Juan, sociologues spécialistes de l'environnement, l'enjeu est de « ne pas se contenter d'actes isolés, dans certains cas à la recherche d'un salut personnel, accompagnés d'une vision d'ensemble oscillant entre cynisme, illusions ou attente de la catastrophe » (Dobré et Juan 2009 : 25).

D'autre part, avec la formulation relative à un type de réponses *aussi souhaitables que possible*, ces énoncés mettent en garde sur le possible décalage entre notre appétit de consommateurs et les limites écologiques de la planète. Au fond, l'horizon de la modification des habitudes et sur tout, l'émergence et l'acceptation des limites à la consommation pourraient déplaire, du fait qu'elles pourraient être perçues comme des renoncements et des sacrifices. De cette manière, les conséquences environnementales de nos actions actuelles semblent menacer les modes de vie qu'on connaît et auxquels on tient profondément. Cela peut mener à l'impasse car nos sociétés se montrent réfractaires à l'abandon du confort procuré par les biens et les services de consommation.

Conclusions

Dans cet article, nous nous sommes attachées à comprendre le processus de mise en récit de l'écologie dans la presse écrite, caractérisé par un registre catastrophiste, en partant du principe que « la peur a toujours été narrativisée pour être tant soit peu maîtrisée » (Lits 2008 : 35). De manière élémentaire, le catastrophisme se caractérise par une vision dysphorique du présent et du futur : les mesures engagées actuellement sont insuffisantes pour éviter les catastrophes à venir ; il devient donc impératif d'agir dès à présent pour les contourner. Une première remise en cause est effectuée lorsque le syntagme « catastrophe naturelle » est déconstruit par les publications analysées. Elles s'accordent à dire que ces catastrophes sont le fruit des choix volontaires aux conséquences inassumées.

Les analyses du corpus de la presse écrite démontrent que le registre

catastrophiste constitue aussi bien une sorte d'exagération fictionnelle et préventive qu'une mise en garde vis-à-vis des accidents ayant déjà eu lieu (cf. Tchernobyl et Fukushima). Loin d'être monolithique, il revêt au moins deux statuts narratifs en opposition : le premier, dysphorique, est celui d'une peur qui tétanise les esprits et qui encourage des réponses comme le repli sur soi, le déni de réalité, la passivité, l'apathie et la débauche. Il constitue un risque redoutable pour l'acceptation sociale de l'écologie, car

p. 64

la mise en conformité de nos projets d'avenir se heurte à la barrière de la peur. Le second, davantage euphorique, conçoit la catastrophe comme un moyen de générer une prise de conscience et une prise de décision ultérieure. La dystopie de la catastrophe représente un terrain privilégié pour l'expérimentation de la sobriété, à la fois forcée et souhaitée. Les perspectives de l'« heuristique de la peur » (Jonas) et du « catastrophisme éclairé » (Dupuy) sont ainsi fortement mobilisées. Ce versant arbore une vision *a posteriori* des catastrophes, celle des enseignements des expériences vécues permettant de répondre aux risques auxquels nous sommes confrontés.

En termes d'actant, le catastrophisme est susceptible de revêtir un double statut narratif en ce qu'on lui accorde tantôt le rôle d'adjuvant, tantôt le rôle d'opposant. Nous sommes face à des positionnements divergents suscitant un conflit argumentatif autour de l'usage de la peur en écologie. Tel que nous l'avons vu, les deux courants indiqués modélisent des rapports particuliers au présent et à l'avenir qui peuvent, en partie, être résumés comme suit : le fait de considérer que les actions entreprises actuellement suffisent pour améliorer les problèmes écologiques à l'avenir est susceptible de générer une passivité qui nous conduirait inéluctablement aux catastrophes (réchauffement climatique, pollution des airs et des eaux, raréfaction des ressources, déclin de la biodiversité). *A contra rio*, le sentiment d'urgence déclenché par une vision critique des actions en place peut être en mesure de produire des réactions visant à éviter les conséquences négatives à l'avenir. Avec ce type de formulations nous souhaitons échapper au déterminisme causal qui voudrait relier de manière systématique le pessimisme à la catastrophe et l'optimisme à l'avenir bienheureux. En matière d'écologie, l'espèce humaine est désormais la principale garante de sa propre survie.

Notes

1 CNRTL (2005a).

2 CNRTL (2005b).

3 OVERSHOOT DAY (2016).

4 *Think thank* qui réunit les représentants du secteur industriel et de services.

Bibliographie

- BAUDRILLARD, J. (1986) *La société de consommation*, Saint-Amand, Danoël.
- BOURG, D. ET PAPAUX, A. (2015) *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF.
- COMBY, J.-B. (2009) « Quand l'environnement devient "médiatique". Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique », *Réseaux* n° 157-158, p. 157-190.
- DOBRÉ, M. ET JUAN, S. (éds.) (2009) *Consommer autrement, la réforme écologique des modes de vie*, Paris, L'Harmattan.
- DUPUY, J.-P. (2002) *Pour un catastrophisme éclairé : quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil.
- FODOR, F. ET BRUNETIÈRE, V. (2011) *Climat d'angoisse, l'imaginaire du changement climatique*, Mayenne, Les 2 encres, collection Sciences Humaines.
- FOUCAULT, M. (1971) *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- FRANÇOIS, S. (2012) *L'écologie politique : une vision du monde réactionnaire ? Réflexions sur le positionnement idéologique de quelques valeurs*, Paris, Éditions du Cerf.
- GRAS, A. (2007) *Le choix du feu : aux origines de la crise climatique*, Paris, Fayard.
- JONAS, H. (1979) *Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Flammarion.
- KRIEG-PLANQUE, A. (2012) *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.
- LITS, M. (2008) *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, De Boeck.
- RICHARD, M. (1980) *Besoin et désir en société de consommation*, Lyon, Chronique Sociale.
- SERRES, M. (2009) *Temps des crises*, Paris, Le Pommier.

Sitographie

CNRTL

[2005a] <http://www.cnrtl.fr/definition/catastrophe> [Consulté le 8 décembre

2015].

[2005b] <http://www.cnrtl.fr/etymologie/catastrophe> [Consulté le 8 décembre 2015].

OVERSHOOT DAY

[2016] <http://www.overshootday.org> [Consulté le 12 novembre 2016].

RAMADE, FRANÇOIS

[2016] « Catastrophe écologique » in *Encyclopaedia Universalis*,
<http://www.universa-lis-edu.com/encyclopedie/catastrophe-ecologique/> [Consulté le 1^{er} février 2016].